LE JOURNAL DE
Donzère
N° 104

Eridan : halte au mensonge

Le sud de la France a sans nul doute besoin d'un nouveau gazoduc. Et en même temps chacun devine que le faire passer dans la vallée du Rhône déjà très encombrée est complexe.

C'est pourquoi, à ma demande, le conseil municipal a voté un vœu exprimant des réserves sur le tracé et sa proximité de l'est de Donzère, de la zone d'activité des Eoliennes au quartier des Chênes.

L'Etat vient d'ouvrir une enquête publique. Il est bon que chacun s'exprime.

Mais l'opposition, qui veut politiser et personnaliser tous les débats, a choisi de créer à grand bruit des polémiques artificielles prétendant que j'avais, lorsque j'étais ministre de l'énergie, « autorisé » le projet Eridan. Si c'était le cas je l'assumerais sans difficulté, mais c'est faux. Halte au mensonge !

Le décret cité du 2 mai 2012 ne concerne en rien le projet Eridan ! C'est un décret qui porte sur les procédures et non sur un projet spécifique.

Alors soit nos élus d'opposition ne savent pas lire un décret (et je ne sous-estime pas cette option) soit ils mentent volontairement et grossièrement.

Par ailleurs, puisqu'ils tiennent tant à tout politiser, je rappelle à l'opposition que c'est le gouvernement de François Hollande et Jean-Marc Ayrault qui met à l'enquête publique le projet.

Que nos élus d'opposition aillent donc voir leurs ministres préférés. S'ils ne savent pas trouver l'adresse des ministères, je peux aider.

Eric Besson

Opération ponctuelle de collecte de déchets d'amiante-ciment

Opération ponctuelle de collecte de déchets d'amiante-ciment
Réservée aux particuliers
Samedi 28 septembre 2013
Sur inscription

Le SYPP met en place une opération qui se déroulera dans la déchèterie de Saint-Paul-Trois-Châteaux sur inscription préalable avant le 26 septembre au 04 75 00 25 35.

La collecte aura lieu le :
Samedi 28 septembre
Déchèterie
Saint-Paul-Trois-Châteaux - 9h-12h et 14h-17h

2013, année particulière pour les Journées du Patrimoine

Samedi 14 et dimanche 15 septembre nous fêterons un double anniversaire : la 30ème édition de cette manifestation et la commémoration des 100 ans de la loi du 31 décembre 1913, texte fondateur de la protection des monuments historiques.

Pour cette occasion la Chapelle du Sacré-Cœur sera ouverte durant ces deux journées, de 10h à 12h et de 14h à 18h. L'occasion pour tous d'apprécier ce bel édifice qui abritera l'exposition sur la construction des barrages et du canal de Donzère-Mondragon ainsi qu'un focus sur divers autres éléments classés ou inscrits au titre des Monuments Historiques (Moulin, ferme du Mollard, Pont de Robinet…).

- Le musée des Amis du Vieux Donzère sera ouvert samedi de 14h à 18h et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h. Une exposition démarre pour les Journées du Patrimoine : « Visions du Patrimoine ».
- Des visites guidées du centre ancien et des bords du Rhône seront organisées samedi à 15h et dimanche 10h. Rendez-vous sur le parvis de la Mairie.

Déferlantes sur le stade et au bord du Rhône

Coup de chapeau à l'association Rhône Source de Vie et aux nombreux bénévoles qui ont œuvré pour que ces deux journées se déroulent dans de bonnes conditions : après deux éditions contrariées par une météo maussade, les Fêtes du Rhône 2013 ont battu tous les records d'affluence.

Un succès sans aucun doute lié également au choix des concerts programmés en soirées (Plateau MTI, Cécilia Pascal, le Groupe Emile et Image…) qui ont su toucher un très large public.

À DONZÈRE C'était ce week-end
Fêtes du Rhône : un show énorme !
Une édition record !
DONZÈRE
Fêtes du Rhône : un immense succès populaire

Avis d'enquête publique

Projet ERIDAN
Canalisation de transport de gaz entre
Saint-Martin de Crau (13) et Saint-Avit (26)

Par arrêté inter-préfectoral N° 201323460001 du 22 août 2013, une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique, emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes concernées et à l'autorisation ministérielle concernant les travaux de construction et d'exploitation du projet ERIDAN, est prescrite du lundi 30 septembre 2013 au jeudi 31 octobre 2013 (12h).

Un commissaire-enquêteur recevra personnellement le public en mairie de Donzère les :

Vendredi 4 octobre 2013 de 14h à 17h
Lundi 21 octobre 2013 de 9h à 12h

Consultation AVAP

La Loi du 12 juillet 2010 dite « Grenelle II » a mis en place un nouveau dispositif : l' AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) en remplacement des ZPPAUP (Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager).

La commune de Donzère se doit donc de créer une AVAP en lieu et place du périmètre de sa ZPPAUP. Dans le cadre de cette procédure, une consultation est ouverte et un registre, dans lequel chacun peut consigner ses questions ou remarques, est mis à disposition du public, à l'accueil de la Mairie, aux heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ainsi que le 1er samedi de chaque mois de 9h à 12h.

Les petits derniers...

Compte tenu de la fraîcheur qui régnait le 31 mai et afin permettre aux jeunes (et très jeunes) enfants de participer à la Fête des voisins, les habitants de l'impasse du Sumac avaient décidé d'attendre une soirée plus clémente.

C'est donc avec un petit décalage qu'ils viennent compléter la photo de famille des Voisins publiée dans notre précédent numéro.

Aide à l'accès dans la fonction publique

L'allocation pour la diversité dans la fonction publique, créée en 2007, vise à diversifier les recrutements dans la fonction publique. Ce dispositif apporte une aide financière de 2 000 € à des candidats sélectionnés sur critères de ressources et de mérite, préparant les concours de la fonction publique.
177 allocations sont disponibles pour la campagne 2013/2014 en région Rhône-Alpes.

Les candidats sont invités à déposer leur dossier de demande d'allocation diversité au plus tard le 24 septembre 2013 (dépôt ou envoi postal, le cachet de la poste faisant foi) à la :

Direction départementale de la cohésion sociale de la Drôme (DDCS 26)
33 avenue de Romans
BP 2108 - 26 021 VALENCE Cedex

Les bénéficiaires de l'allocation de la diversité dans la fonction publique s'engagent à se présenter à la prochaine session d'un ou plusieurs concours de catégorie A ou B de la fonction publique.

Critères d'attribution : les ressources de la famille et les résultats des études antérieures.
Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site des services de l'Etat dans la Drôme (http://www.drome.gouv.fr/jeunesse-sports-et-vie-associative) ou sur le site de la préfecture de région Rhône-Alpes.

⇢ Pour tous renseignements complémentaires, contactez :
- la direction départementale de la cohésion sociale de la Drôme,
- ou les organismes assurant la préparation aux concours de la fonction publique.

Petits souvenirs, pour tous les enfants qui reprennent le chemin de l'école...

◀ *Au groupe scolaire André Jullien*

Ecole Sainte Marie ▶

▲ *Voyage autour du monde en compagnie de l' école maternelle d' Aiguebelle*

Spectacle de l' école maternelle des Chênes avec la participation de l' école de musique de Donzère ▶

Et pour les « grands » qui entrent en 6ème

Lors de la remise des dictionnaires

... aux CM2 de Christine Ledet, ▼

◀ *Au groupe scolaire André Jullien, les élèves de CM2 de Laurent-Olivier Garayt...*

... aux élèves de Nathalie Bertrand, ▲

▼ *... et à la classe de CM2 de Martine Fernandez à l' école Sainte-Marie.*

Quartier de l'Enclos : la transformation a commencé !

La première tranche des travaux se déroule comme prévu, quartier de l'Enclos.
Il s'agit de travaux sur les réseaux et d'aménagement de la voirie qui desservira les différents équipements à venir (salle de quartier, pôle petite enfance...).

Un chantier important puisque des tranchées ont été ouvertes et la circulation momentanément interrompue lors du travail sur les réseaux enfouis, sans compter le bruit des engins et la poussière générée.

C'est l'occasion ici de remercier l'ensemble des riverains qui subissent ces désagréments au quotidien, de leur compréhension et de leur patience.
Le second volet, prévu pour débuter avant la fin de l'année, sera consacré à la construction de l'espace intergénérationnel.

Nouvelle signalétique devant les écoles

On le sait, les accidents de la route ne surviennent pas forcément sur les longs trajets, mais souvent lors de petits déplacements quotidiens au cours desquels notre vigilance est relâchée.
Afin de réveiller notre attention, de sympathiques petits personnages ont fait leur apparition aux abords des écoles.
Fille ou garçon, chacune de ces silhouettes nous informe de la proximité d'un établissement scolaire et nous appelle à la prudence.

Paiement en ligne cantine

En cette rentrée de septembre, un nouveau service est mis à la disposition des familles : le paiement en ligne de la restauration scolaire des enfants.
Ce service est accessible en se connectant sur le site internet de la mairie en page d'accueil :
http://mairie-donzere.fr

Modalités d'utilisation :

Ce service en ligne vous donne la possibilité de :
- Consulter votre fiche d'inscription à la restauration scolaire,
- Accéder à l'état récapitulatif de vos factures ou de vos paiements,

- Procéder au paiement en ligne de vos factures par carte bancaire.

Mode d'emploi :

Pour accéder à ce service sécurisé, un code famille, inscrit sur votre facture, et un mot de passe, fourni par la mairie, vous sont nécessaires.
⇢ Renseignements :
Christel Combe 04 75 49 70 30

« Kantafin »

Créé en mai dernier par Eladio Fernandez et Nina Lopez, « Kantafin » est un espace de vente de pizzas situé 40 rue de la plaine (anciennement route des barrages).
Installée dans un petit chalet de bois, Nina propose tous les soirs, à partir de 18 H, de délicieuses pizzas traditionnelles ou plus originales (l'une de ses dernières créations : la pizza Saint-Marcellin, miel et herbes de Provence).

Forte de son expérience dans la restauration et de petits secrets transmis par sa tante Maïté qui tenait une pizzéria à Montélimar, Nina est aussi très attachée à la qualité des ingrédients qu'elle utilise. Pour ce faire, elle ne travaille que des produits frais et prépare quotidiennement sa pâte, de façon artisanale.

⇢ Contact : 06 25 16 11 25

Cimetière

Un second columbarium, de 12 emplacements, a été aménagé dans la partie IV du cimetière.
Les Services techniques municipaux qui ont effectué les travaux ont également travaillé au fleurissement des lieux.
Une structure a par ailleurs été installée sur le mur du jardin du souvenir, destinée à recevoir les plaques portant les épitaphes des défunts dont les cendres ont été dispersées.

Déplorant les actes d'incivisme de personnes qui ont cassé et arraché les arbustes nouvellement plantés le long du mur du cimetière, le service des espaces verts se voit contraint de tailler et remplacer une partie de ces plantes grimpantes.
Il ne peut en revanche rien faire pour remédier aux dégâts irréversibles causés à l'olivier planté dans l'allée.

A la claire fontaine

Le programme de rénovation des Fontaines initié par la municipalité se poursuit sous l'égide de Marie Fernandez, Conseillère déléguée au Patrimoine, de Christiane Renouard, conseillère en charge de l'embellissement.
Après la Porte de la Font l'an dernier, c'est la Tour de l'Horloge qui, en ce début d'été, a vu renaître sa fontaine.
Celle-ci avait en effet été supprimée après-guerre lors du chantier d'alimentation en eau potable du centre ville.

Jean Pellencin, artiste sculpteur à Valréas a donc travaillé à partir d'éléments d'archives et de témoignages pour réaliser le bel ouvrage que l'on peut désormais admirer dans la Grande Rue.
Les élus présents lors de la mise en eau ont également salué le soutien de la Région Rhône-Alpes qui subventionne cette restauration.
L'an prochain ce devrait être au tour de la Fontaine du Melon, place des Vachers, de faire entendre à nouveau de rafraîchissants clapotis.

Tribune de l'opposition

Le projet Eridan est un tronçon du projet de transport de gaz par une large canalisation sous pression (diamètre 1,20 m) de la mer du nord à la Méditerranée, qui traverserait Donzère.
Le Décret (N° 2012-615) permettant ce projet a été signé le 2 mai 2012 par le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'énergie d'alors, Eric Besson.
La vallée du Rhône sera-t-elle encore sacrifiée au niveau de Donzère qui, il faut le rappeler, a connu des tremblements de terre ?... Après la RN7, l'A7, la voie ferrée, le TGV, les décharges et carrières, voici le super gazoduc (avec sa zone d'effets létaux significatifs jusqu'à 515 m de la tranchée) et ses problèmes de sécurité : traversée sous le canal de Donzère-Mondragon, passage près du quartier des Chênes et de son école, et une incidence sur la possibilité d'extension de la zone des Eoliennes... Une station de compression avec ses problèmes de sécurité spécifiques, serait de plus prévue entre Pierrelatte et Donzère.
Alors que l'ASN prévoit des travaux pour sécuriser le refroidissement de la centrale du Tricastin par le canal, ce projet, contesté par certaines associations semble présenter un réel danger. BVD restera vigilant.

SERVICES

La mairie
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le 1er samedi du mois de 9h à 12h.
Tél. : 04 75 49 70 30

Les services techniques
Tél. 04 75 51 75 33

L'urbanisme
Marie-France Reynaud : 04 75 49 70 39

Le service des archives
Ouvert au public le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et sur rendez-vous. Tél. 06 70 76 98 70

Les permanences à la mairie
Conciliateur de justice : Madame Bonello - 2° et 4° mardis de chaque mois de 13h30 à 16h30.

Ancre
Anne-Marie Crégut
L'association est ouverte au public le :
- Lundi de 13h30 à 17h
- Mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
- Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél : 04 75 51 70 01

La gendarmerie
Quartier des Gresses - Avenue Jean Moulin
Tél. 04 75 51 60 06

La police municipale
Ouverture des bureaux :
- lundi de 13h30 à 17h
- du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
- samedi de 6h à 8h30

Permanence au poste de police le 1er samedi du mois de 9h à 12h
Tél : 04 75 49 70 55
Courriel : policemunicipale@donzere.net
Locaux situé en mairie annexe.

Le marché
Tous les samedis matin, place du Champ de Mars.

La Poste
Tél. 04 75 51 61 00.
Dernière levée 15h sauf le samedi 12h.
Ouverture des bureaux :
- de 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h du lundi au vendredi
- de 8h30 à 12h le samedi.

Les urgences
En cas d'urgence médicale après 20h, les week-end et les jours fériés, appeler le SAMU au 15 qui décidera de l'orientation de l'appel.
Pharmacie de garde : 3915

La déchetterie
Tél. 04 75 51 64 96. Ouverture au public lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.
Attention dernières réceptions : le matin à 11h50, l'après-midi à 16h20.

Guichet unique de l'action sociale (centre social - CCAS)
Tél : 04 75 49 75 49
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Permanences sur rendez-vous :
- Solidarité Entraide Tricastin : le 1er mardi du mois
- Mission locale jeune : 1 lundi sur 2 de 9h à 12h Tél : 04 75 96 80 40
- RMI/RSA : tous les mardis matin sur rendez-vous de 8h30h à 12h30 - Tél. 04 75 96 80 40
- REMAID : le 2ème lundi du mois - Tél 04 75 55 39 34

Permanences sans rendez-vous :
- AIVS : le 1er mardi du mois de 9h à 11h30
- CRAM : le 3ème vendredi du mois de 9h à 12h sans RDV
- Point Info Famille : aux heures d'ouvertures du centre social

Relais assistantes maternelles : tél. 04 75 51 70 05
Halte-garderie : tél. 04 75 51 73 73
Centre de loisirs : (6 - 12 ans) : 04 75 51 75 96
Animation jeunesse : (13 - 17 ans) : 04 75 51 79 03
Foyer restaurant : ouvert du lundi au samedi. Fermeture hebdomadaire le dimanche. Réservation des repas au 04 75 49 41 50 (la veille et avant le jeudi midi pour les repas du week-end).

La médiathèque
Place du Champ de Mars, au centre culturel
Ouverture mercredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
vendredi de 16h à 18h, samedi de 9h à 11h30
- espace adultes 04 75 51 75 40
- espace jeunesse 04 75 46 09 55

Le centre médico-social
Tél. 04 75 51 61 66. Situé à l'Enclos, Bâtiment G1.
Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
Les assistantes sociales ainsi que l'infirmière de la PMI (pour la consultations des nourrissons) reçoivent uniquement sur rendez-vous pris au 04 75 51 61 66
Service de la prévention spécialisée
Prendre rendez-vous au 06 79 16 82 16

L'école de musique
Edith Flacher : tél 06 70 08 27 94
Place du Champ de Mars, au Centre Culturel.

Taxis de la Berre
Tél. 04 75 98 50 98 et 06 88 48 86 46

Imprimerie Graphot 04 75 04 07 27

GROS PLAN

Carnet blanc

Ils se sont dit oui...

Malika Admou et Issam Ezzahi, le 27 avril

Camille Pérodeau et Virgil Breysse, le 18 mai

Imane Aqodad et Achraf Bouzouma, le 1er juin

Aurélie Scaglione et Nicolas Calendrier, le 15 juin

Fathia Benhammou et Tony Meyran, le 29 juin

Anaïs Marceau et David Cifredo, le 29 juin

Amélie Poret et Yohann Barnier, le 20 juillet

Béatrice Reynaud et Frédéric De Agostini, le 20 juillet

« A deux pas, le commerce de proximité »

Cette année encore, les commerçants de Donzère participeront à l'opération organisée par les CCI de Drôme et d'Ardèche « A deux pas, le commerce de proximité, ça vous change la vie ! ».
Ils vous invitent du 2 au 12 octobre à redécouvrir le plaisir du commerce à taille humaine, les talents et savoir-faire des commerçants et à participer aux animations et jeu concours organisés.

Semaine bleue : programme

Lundi 21 octobre :
- de 9h à 12h, atelier peinture sur toile,
- de 14h à 17h, projection « Figuier » (Gisèle Casadessus et Jean-louis Trintignant) suivi d'un goûter, sur inscription.

Mardi 22 octobre :
- de 9h à 12h, atelier peinture sur toile,
- de 14h à 17h, « Comment conduire en 2013 ? » sur inscription, suivi d'un goûter.

Jeudi 24 octobre, de 14h à 17h, atelier travaux manuels sur inscription, suivi d'un goûter.

Vendredi 25 octobre, de 12h à 17h, repas et animation « De Paris à Brodway », sur inscription.

Attention : face au succès rencontré l'année dernière et pour une bonne organisation le guichet unique Centre Social rappelle que la participation au repas spectacle du vendredi 25 octobre est soumise à réservation.
Les personnes qui souhaitent y assister doivent donc impérativement réserver leur place auprès du guichet unique, annexe de la Mairie, ou en appelant le 04 75 49 75 49 à partir du 5 septembre et avant le 18 octobre.

BIENTÔT À DONZÈRE

• **A partir du lundi 9 septembre** : reprise des cours « Rythmes et Santé ». Renseignements : 04 75 51 79 84, rythmeetsanté@laposte.net

• **Samedi 14 septembre** : Inscriptions « Jellina danse », salle des veillées centre culturel, de 10h à 18h

• **Samedi 14 et dimanche 15 septembre** : Journées Européennes du Patrimoine

• **Jeudi 19 septembre** : sortie UNRPA « La Ferme des Payres ». Inscription et règlement avant le mercredi 11 septembre, résidence du Champ de Mars, salle Paul-Louis Rodet

• **Dimanche 22 septembre** : place du Champ de mars, rassemblement auto-rétro de 9h à 10h et de 17h à 19h

• **Dimanche 29 septembre** : centre-ville, foire communale d'automne de 9h à 18h.

Bulletin d'inscription et d'engagement (Exposants) date limite le 23 septembre. Renseignement : Mairie, service foires et Marchés, tél : 07 86 01 06 43

• **Dimanche 6 octobre** : loto du Comité des Fêtes dans le cadre de la semaine « A deux pas, le commerce de proximité, ça vous change la vie ! » Espace Aiguebelle à 14h30

• **Samedi 12, dimanche 13 octobre** : espace d'Aiguebelle, exposition de véhicules rock bikes, US cars, concerts, bourse de pièces détachées. Organisé par Hardchrome, entrée gratuite.

• **Jeudi 17 octobre** : Forum « Semaine de l'Emploi », espace d'Aiguebelle de 9h à 18h

• **Du Lundi 21 au vendredi 25 octobre** : Semaine bleue